



Sceptre : Un nouveau service : le TRACFIN.

~Une Aide de jeu, pour l'Appel de Cthulhu/Delta Green réalisée par Merlock~

Pratiquement inconnu du public, moins prestigieux que la DST, moins sulfureux que les RG, moins « barbouze » que la DGSE, moins technique que la DRM, le TRACFIN n'en reste pas moins une agence, petite par la taille mais importante par l'ampleur mondiale de son champ d'activité dans la lutte contre le crime organisé, le grand banditisme, le terrorisme... et le Mythe.

1. ORGANISATION ET STRUCTURE

La Cellule TRACFIN, pour "Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins", est un service administratif créée en 1990, mais son activité opérationnelle a véritablement démarré le 13 février 1991. Il est installé dans un discret immeuble rue de la Tour-des-Dames dans le 9^{ème} Arrondissement, à Paris

Il est rattaché directement à la direction Générale des Douanes et par conséquent au Ministère de l'Economie et des Finances. Un magistrat est spécialement chargé, en son sein, des relations entre le service et les autorités judiciaires. Le directeur général des Douanes est également le secrétaire général de TRACFIN.

Actuellement, l'effectif de TRACFIN s'élève à 44 personnes, dont 29 enquêteurs-analystes financiers, chiffre à comparer aux quelques 350 agents de son homologue américain le FINCEN (cf. Delta Green p.). Toutefois, depuis son démarrage opérationnel en 1991, l'activité de TRACFIN a connu une montée en puissance régulière, avec un doublement de ses effectifs depuis sa création, et la possibilité d'une augmentation conséquente de ses moyens dans les années à venir.

Tous les personnels sont des fonctionnaires d'État, issus de diverses administrations financières (direction générale des douanes, services extérieurs du Trésor...). Depuis le 1er août 2002, un officier de gendarmerie a été mis à disposition en qualité d'officier de liaison (un cadre de la police nationale devrait le rejoindre à terme- c'est sans doute d'ailleurs chose faite en 2005).

Les Douanes

Leur rôle est de surveiller l'entrée des personnes et des marchandises sur le territoire français, ce qui explique qu'elles sont à l'origine de nombreuses saisies de drogues. Les services les plus concernés sont ici la DNRED (Direction Nationale de la Recherche et des Enquêtes Douanières) et le Service d'enquête sur les infrastructures douanières

2. MISSIONS ET PRÉROGATIVES

TRACFIN constitue une centrale du renseignement sur les circuits financiers clandestins et un service d'expertise anti-blanchiment.

Deux missions principales lui sont en effet confiées :

– recueillir, traiter et diffuser le renseignement relatif aux circuits financiers clandestins et au blanchiment de l'argent au sein du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, et coordonner sur ce sujet l'action des services relevant de ce ministère ;

– recevoir et enrichir les *déclarations de soupçon* (en clair : des dénonciations) des organismes financiers (banques, établissements financiers publics, bureaux de change manuel, sociétés d'assurance, courtiers d'assurance et de réassurance, entreprises d'investissement et mutuelles) et de certaines professions non financières (notaires et agents immobiliers responsables de casinos, commissaires-priseurs et marchands de biens de grande valeur). A terme, de nouveaux secteurs d'activité seront intégrés dans le dispositif (experts-comptables, commissaires aux comptes et avocats).

Chaque établissement financier a l'obligation de nommer un "Monsieur anti-blanchiment" chargé de centraliser toutes les informations émanant des guichets ou des différents services : c'est ce correspondant de TRACFIN qui établit une déclaration de soupçons, soit verbale, soit écrite.

Ces déclarations, qui constituent la clé de voûte du dispositif français anti-blanchiment, sont établies lorsque les sommes inscrites dans les livres des professionnels assujettis, ou les opérations s'y rapportant, pourraient provenir du trafic de stupéfiants ou d'activités criminelles organisées. En outre, ces dernières pouvant aussi englober les actions terroristes, il est admis – par les membres du GAFI (cf. encadré) – que les fonds suspectés de provenir de telles actions ou destinés à leur commission, donnent également lieu à déclaration de soupçon.

Pour mener à bien sa mission, TRACFIN dispose de pouvoirs spécifiques :

- Il peut faire **opposition** à l'exécution de l'opération déclarée pendant une durée maximale de 12 heures. Ce délai peut être prorogé par le Président du tribunal de grande instance de Paris ;
- Il peut demander à tout organisme financier la **communication** de toutes pièces et documents relatifs à une opération, soit pour reconstituer, l'ensemble des transactions effectuées par une personne physique ou morale, liées à l'opération suspecte, soit pour renseigner, dans les conditions prévues par la loi, les services étrangers exerçant des compétences analogues. **Le secret bancaire n'est donc pas opposable à TRACFIN.**

Pour information : Les trois étapes du blanchiment de capitaux

1. le placement : conversion des espèces

Ce procédé consiste à convertir sous d'autres formes les espèces issues du trafic de drogue.

Exemple 1 : exportation matérielle d'espèces vers d'autres pays suivie d'une opération de change

Exemple 2 : acquisition de devises ou de chèques de voyage à l'aide d'espèces

Exemple 3 : acquisition, contre espèces, d'objets précieux : bijoux, métaux précieux, objets de collection... revendus ensuite avec encaissement de chèques ou de transferts bancaires.

2. l'empilage : dissimulation des ressources

Cette technique consiste à multiplier les opérations financières pour les rendre complexes, donc opaques, et dissimuler les traces de l'origine des fonds dans des paradis réglementaires ou au travers de sociétés écran. A partir d'un certain nombre de transactions, l'observateur perd de vue le point de départ du circuit financier.

Exemple 1 : achat de valeurs mobilières avec des fonds transférés de l'étranger et établissement d'un prêt garanti par ces valeurs mobilières.

Exemple 2 : revente de chèques de voyage donnant lieu à l'établissement d'un chèque de banque ; ce chèque, déposé sur un compte bancaire, sert à financer l'acquisition de biens.

3. l'intégration : absorption dans les circuits légaux

C'est le procédé le plus élaboré. Il consiste à conférer une apparence licite à des fonds qui, au départ, étaient d'origine totalement illicite. Cette origine est "déguisée". Les fonds blanchis sont mélangés à des fonds d'origine licite.

Exemple 1 : une exportation fictive ou fortement majorée donne lieu à un paiement depuis l'étranger. Cette vente à un prix anormalement élevé fera l'objet d'une prise en compte officielle dans la comptabilité de l'exportateur.

Exemple 2 : Un achat de bons anonymes est effectué en espèces, la plupart du temps par un prête-nom. A l'échéance, une personne physique ou morale, souvent établie dans un paradis réglementaire, les présente à l'encaissement. L'opération peut ensuite donner lieu à un virement bancaire. ces fonds d'apparence légale sont portés, le cas échéant, au crédit d'une société contrôlée par les trafiquants. Ils peuvent revenir ultérieurement sous la forme d'investissements.

Lorsque, TRACFIN est parvenu à transformer le soupçon initial en présomption de blanchiment, il porte alors les faits à la connaissance du procureur de la République territorialement compétent. Il saisit également les autorités judiciaires, chaque fois que ses investigations mettent en lumière des faits délictueux situés à la périphérie du champ strict de la déclaration de soupçon : infractions aux lois sur les sociétés, fraudes et contrefaçons, atteintes aux biens (escroqueries, notamment à la TVA intracommunautaire, abus de confiance, faux et usage, vols et recel), à la probité publique (corruption), à la confiance publique (faux monnayage), voire aux personnes (proxénétisme).

Dans le cadre de sa mission anti-blanchiment, TRACFIN peut échanger des informations avec les officiers de police judiciaire de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière, les services douaniers, et les autorités de contrôle des professions assujetties au mécanisme déclaratif (Commission Bancaire, Commission de contrôle des assurances...). En outre, il peut

recevoir des administrations de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Il convient de souligner que, TRACFIN n'est **pas un service d'enquête au sens judiciaire du terme**, mais plutôt une centrale de renseignement qui reçoit les déclarations adressées par les organismes financiers et d'expertise des renseignements ci-reçus. TRACFIN n'a pour seul interlocuteur que les correspondants désignés au sein de chaque établissement financier. Ces correspondants (ou intermédiaires) financiers et non financiers bénéficient, quant à eux, d'une exonération de responsabilité pénale, civile et professionnelle, lorsqu'ils ont, de bonne foi, déclaré leurs soupçons à TRACFIN. (traduction : les délateurs bénéficient d'une quasi-immunité). En outre, les signalements qu'il reçoit ne peuvent être utilisés à d'autres fins que la lutte contre le blanchiment, ni transmis à d'autres interlocuteurs que ceux limitativement énumérés.

De fait, les agents de TRACFIN **ne procèdent en aucun cas à l'audition ou à l'interpellation** des personnes soupçonnées, c'est le travail des services d'investigation financière de la Police (en l'espèce l'Office Central de Répression de la Grande Délinquance Financière - OCRGDF), de la Gendarmerie ou de la Douane qui reçoivent souvent leurs informations du TRACFIN.

3. CIBLES.

L'objectif initial était la lutte contre le blanchiment d'argent, particulièrement l'argent de la drogue. TRACFIN se voulait donc une officine de lutte contre le trafic de stupéfiants. Toutefois, la capacité de TRACFIN à pister les circuits financiers occultes lui a valu d'étendre ses activités à la lutte contre :

- le crime organisé et le grand banditisme en relation avec les services de la Police nationale, des Douanes et de la Gendarmerie (voir plus bas).
- la fraude fiscale, constitue sans doute l'essentiel de ses activités. Peu spectaculaire, mais sensible car touchant au recettes de l'Etat, et efficace (souvenez-vous d'Al Capone).
- les sectes. Certaines groupes sectaires se sont internationalisés et sont devenus de véritables multinationales vendant de la "spiritualité" à des millions de gogos, dans le meilleur des cas, et devenant de véritables organisations terroristes dans le pire des cas (Aum au Japon). La liberté de culte étant reconnue en France, la lutte contre les sectes dangereuses peut être efficacement menée via les procédures pénales pour délit financier.
- le terrorisme : soyons clairs, les attentats du 11 septembre et la déclaration de "guerre contre le terrorisme" qui s'ensuivit, a relancé la nécessité de traquer les réseaux de financement des groupes et terroristes (à commencer par les avoirs d'un certain terroriste-milliardaire saoudien) afin de les geler et les priver du "nerf de la guerre".
- la trafic d'œuvres d'art ou d'objets anciens : l'achat d'œuvre d'art ou d'objets anciens est un bon moyen de blanchir l'argent sale. L'achat licite d'œuvres d'art ou d'objets anciens rejoint souvent le monde trouble et interlope du commerce international d'art et, partant de là, le trafic d'œuvres d'art ou d'objets anciens volés.

4. COOPÉRATION INTRANATIONALE

On l'a dit, le TRACFIN ne procède pas directement aux interpellations, il se contente de centraliser, analyser et redistribuer les informations collectées aux différents services d'enquête spécialisés de la Police nationale, de la Gendarmerie nationale ou des Douanes (en sus des investigations menées en propre par ces services) qui se chargent alors des opérations sur le terrain. Ces services s'avèrent le plus souvent être :

OCRTIS (Police nationale).

L'Office Central de Répression contre le trafic illicite de stupéfiants est le service antidroque de la police chargé de démanteler les réseaux de distribution. Il a été créé en 1953 et compte aujourd'hui 80 fonctionnaires dispose ainsi que douze antennes et dix-sept officiers situés dans des pays tels que les Etats-Unis, la Colombie et Chypre. A ce chiffre s'ajoutent 220 policiers dans les sections stupéfiants des 19 services régionaux de police judiciaire (SRPJ). Le tout est placé sous l'autorité de la police judiciaire chargée des affaires criminelles.

En ''famille''...

Tous les joueurs n'apprécieront peut-être pas de devoir incarner des « comptables » du TRACFIN, heureusement comme il s'agit d'un service collaborant beaucoup avec d'autres services d'enquête, il est très possible de faire travailler ensemble des agents du TRACFIN et des agents des services présentés ci-contre...

De toutes façon, le Sceptre y compte aussi des agents...

OCRGDF (Police nationale).

L'Office Central de Répression de la Grande Délinquance Financière est une structure policière basé à Nanterre dans la région parisienne, chargée de lutter contre le recyclage des fonds provenant d'organisations criminelles. Il a été créé en même temps que la cellule TRACFIN pour compléter l'action de l'OCRTIS (cf. ci-dessus). L'OCRGDF est le point de contact permanent de la cellule TRACFIN (qui lui fournit fréquemment les dossiers d'enquête à mener) pour le ministère de l'intérieur.

DNRED (Douanes),

La Direction nationale des recherches et enquêtes douanières est basée à Paris avec 10 « échelons » et 6 « antennes » en régions regroupe 650 fonctionnaires. Cette « section de choc » composée d'agents en civil, est spécialisée dans les enquêtes et la recherche des opérations de fraude et des courants de contrebande dont l'importance requiert la mise en œuvre de moyens d'enquête au niveau national. Ses sources sont multiples, les informations sont recueillies à tous les niveaux et leur traitement aboutit à la reconstitution des filières de trafic. La DNRED a ainsi le droit de recruter et de rémunérer ses fameux "aviseurs", contrairement aux indicateurs de police. Les " tontons " aident à déterminer quand, où et comment passera la marchandise de contrebande. De même, depuis 1991, les "livraisons surveillées" sont autorisées par le code des douanes dans le domaine des stupéfiants. Sous la houlette d'un magistrat, un agent de la DNRED peut prêter de l'argent, un entrepôt ou un véhicule à un trafiquant dans l'espoir de le prendre en flagrant délit, ou même infiltrer un réseau en se faisant passer pour un trafiquant.

5. COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le blanchiment, organisé et structuré, s'affranchit, par essence, des frontières et dispose d'une couverture planétaire. Cette mondialisation du phénomène, étroitement liée à celle de l'économie, prend appui sur les technologies les plus récentes, favorables à la circulation et à la dissimulation des capitaux frauduleux. En réponse, les instruments juridiques répressifs et les acteurs opérationnels se sont aussi internationalisés.

Ainsi, dans le cadre de la coopération bilatérale, TRACFIN dispose-t-il d'un droit de communication et d'échange de renseignements avec les unités étrangères exerçant des compétences analogues et soumis aux mêmes obligations de secret professionnel, sous réserve de réciprocité. Il a multiplié, depuis sa création, les actions de coopération avec de telles structures, répondant à la dénomination de cellules de renseignement financier (CRF- voir Annexe).

Le GAFI.

Le Groupe d'Action Financière a été créé à l'initiative de la France, lors de la conférence des sept pays les plus industrialisés (G7), dite "sommet de l'Arche", en juillet 1989. Le but était la création d'un groupe qui se réunirait chaque année afin "d'empêcher l'utilisation du système bancaire pour le blanchiment d'argent d'origine criminelle". Depuis, le GAFI s'est réuni un certain nombre de fois et a produit plusieurs rapports sur le blanchiment d'argent.

Les pays membres du GAFI sont, (par ordre alphabétique) : L'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, Hong Kong (Chine), l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède, la Suisse et la Turquie

Il convient d'ajouter à ces pays la Commission européenne et le Conseil de coopération du golfe.

Interpol

Créé en 1923, Interpol est, avec ses 182 pays membres, la plus importante organisation policière internationale au monde. Depuis 1989, le Secrétariat général est établi à Lyon (France) et dispose en outre de cinq bureaux régionaux, à Harare, Abidjan, Nairobi, Buenos Aires et San Salvador, plus un bureau de liaison à Bangkok. Il assure les échanges d'informations entre les polices du monde entier, via le siège central (OIPC), implanté à Lyon. Chaque pays membre met en place un Bureau central national (B.C.N.), dont l'effectif est composé de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi.

Interpol emploie environ 460 personnes de 68 nationalités différentes, en incluant les Bureaux Régionaux (2003). Un tiers d'entre eux sont détachés de leur administrations de police d'origine, les deux tiers restants sont des fonctionnaires internationaux recrutés sous contrat directement par l'organisation.

Interpol est principalement financé par ses pays membres, dont les gouvernements versent une contribution annuelle, son budget est de 37 millions d'euros (2004).

La direction d'Interpol est assurée par un Secrétaire Général, principal administrateur à temps complet de l'Organisation, nommé pour un mandat de cinq ans par le Comité exécutif (composé de 13 membres : le Président, trois Vice-présidents et neuf délégués, tous élus par l'Assemblée générale et devant venir de pays différents) et approuvé par l'Assemblée générale. Cette Assemblée est l'instance suprême d'Interpol. Elle se réunit une fois par an pour prendre toutes les décisions importantes touchant à la politique générale de l'Organisation. Elle est composée de délégués désignés par les gouvernements des pays membres. Chaque pays membre représenté dispose d'une voix, toutes, lors du scrutin, ayant le même poids. Le Comité exécutif exécute les décisions de l'Assemblée et gère administrativement Interpol, sous la houlette du Secrétaire général.

Le Statut d'Interpol interdit à l'Organisation "toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial". Le but est de faciliter la coopération policière internationale, même s'il n'existe aucune relation diplomatique entre les pays concernés (les Flics du monde entier sont une grande famille !).

Europol

Europol, l'Office européen de police, est un peu l'équivalent intra-européen d'Interpol dont il s'est visiblement inspiré.

Europol a été créé en 1992 pour traiter les informations sur la criminalité à l'échelle européenne et aider les États membres de l'Union à coopérer plus étroitement et plus efficacement dans la prévention et la lutte contre le crime international organisé.

Le siège d'Europol est à La Haye, aux Pays-Bas. Son personnel est actuellement de 485 agents dont environ 80 Officiers de liaison d'Europol (en anglais Europol Liaison Officers ou ELOs) et composé d'agents des principaux services européens de répression (police, douanes, gendarmerie, services d'immigration, etc.). Son budget, fourni par les États membres de l'UE au prorata de leur PNB, est de € 58,8 Millions (2003).

Europol est responsable devant le conseil Justice et affaires intérieures, c'est-à-dire les ministres de la justice et des affaires intérieures de tous les États membres de l'Union. Le conseil d'administration d'Europol est constitué d'un représentant par État membre.

Europol participe aux échanges réguliers de renseignements entre les services spécialisés des pays de l'union européenne et alimente la base d'informations de l'Union Européenne sur la lutte contre la criminalité, gérée par l'unité centrale Europol, installée à La Haye (Pays Bas).

Le Groupe Egmont.

Le Groupe Egmont est un forum international informel, créé à l'initiative du FINCEN (Financial Crimes Enforcement Network) américain, de la CTIF (Cellule de Traitement des informations financières) belge, et du TRACFIN (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins) français. Cette enceinte rassemble toutes les agences anti-blanchiment communément appelées FIUs en anglais (Financial Intelligence Units), soit en français Cellules (ou unités) de renseignement financier (CRF).

Le groupe Egmont tire son nom du château d'Egmont-Arenberg dans la région de Bruxelles où s'est tenue cette première réunion le 9 juin 1995. Il réunit, au niveau mondial, les services chargés de recevoir et de traiter les déclarations de soupçon de blanchiment et est ouvert à tous les pays désireux de se doter de telles structures et par voie de conséquence, de coopérer sur le plan opérationnel.

Le but principal du Groupe Egmont, qui siège trois fois par an, est de créer un réseau mondial de coopération axé sur l'échange d'expériences et de renseignements opérationnels. Pour cela, le Groupe Egmont, fédère les cellules de renseignement financier (ou CRF) au niveau mondial (cf. Annexes), il affirme sa présence dans les groupes de travail (juridique, formation et communications, développement) et fait partie du nouveau Comité Egmont, structure de pilotage mise en place en juin 2002. Pour l'heure (2004), 94 unités sont membres du Groupe Egmont (cf Annexe 2).

6. PERSPECTIVES D'ACTION POUR LES INVESTIGATEURS.

Dans le cadre d'une campagne pour l'Appel de Chtulhu ou Delta Green, affecter les Investigateurs au TRACFIN comporte, pour le Gardien, de gros avantages dans le cadre d'une découverte des activités du Mythe.

Tout d'abord, le TRACFIN touche simultanément à de multiples domaines d'investigation qui recoupent fréquemment les activités du Mythe et de ses sbires : les œuvres d'arts et objets anciens, qui constituent un gimmick à scénarii indémodable pour le Gardien ; les activités sectaires en constituent le deuxième (un des premiers scénarii de Delta Green concerne la secte "Enolsis", et tous ces cultes plus ou moins dégénérés des Grands Anciens peuvent fournir une liste inépuisables de groupes de ce type). La Fraude fiscale peut concerner tout le monde, mais ne vous êtes-vous jamais demandé de quoi vivaient les différents sorciers qui parsèment les scénarii du Mythe ? Et bien maintenant vous allez pouvoir le leur demander ! Enfin, le Grand Banditisme et ses diverses activités de contrefaçon et la contrebande qui les accompagne tombent sous la responsabilité du TRACFIN. Et comment s'appelle cette société de transport international présentée en détail dans 'Delta Green : Countdown' ? Je vous aide, ça commence par un 't'...

Le Sceptre et TRACFIN

Le Sceptre a très vite compris l'intérêt qu'il y avait à pouvoir tracer les flux financiers partout dans le monde, en sachant où allait l'argent, il était possible d'anticiper les actions d'un éventuel adversaire. Aussi le Sceptre a-t-il très vite infiltré TRACFIN et obtenu, sous couvert d'autres services officiels, d'avoir un accès plein et entier aux données collectées par TRACFIN.

Enfin, Le TRACFIN est un service au champs d'action international, l'argent n'ayant pas plus de frontières que les activités du Mythe. Cet aspect permet de faire voyager, si nécessaire, vos Investigateurs, sous couvert d'un colloque, forum ou congrès dédié à la "lutte internationale contre le blanchiment d'argent", ce qu'ils ne pouvaient précédemment faire qu'en faisant partie des services secrets (l'activité de la Police Nationale restant confiné à notre cher Hexagone) avec tous les problèmes que cela peut poser. Après tout, les autorités d'un pays quelconque posent moins de problèmes à un groupe de comptables qu'à une équipe de barbouzes susceptibles de flanquer le bordel !

Au passage, utiliser des organismes internationaux tels Interpol, Europol ou le Groupe Egmont permet de monter des équipes d'investigateurs de plusieurs nationalités, ce qui n'était pas forcément évident à obtenir avec les services secrets "nationaux" et leur manie du secret qui persiste malgré les engagements de "coopération" avec leurs homologues étrangers...

Enfin, un dernier avantage du TRACFIN est qu'il s'agit d'un groupe d'investigation et d'enquête d'Etat (ce qui entre bien dans le cadre de "Delta Green"), mais ces Investigateurs sont fort différents des gros bras surarmés que l'on peut trouver au sein certains services secrets (en France, notamment) puisque les fonctionnaires du TRACFIN ne procèdent à aucune interpellation et ne sont même pas armés...

Certains joueurs et Gardiens trouvaient que jouer des agents secrets était assez "limite" à cet égard : la force armée étant réputée inefficace contre le Mythe, et jouer des pseudo « James Bonds contre Chtulhu » n'est pas forcément du goût de tout le monde... D'ailleurs, Pagan Publishing s'en est rendu compte puisqu'il offre des alternatives aux PJ ne souhaitant pas incarner des agents secrets avec "Saucerwatch" (où on joue des UFOlogues) dans Delta Green, mais aussi "Phenomen-X" (où on joue les employés d'un studio produisant des reportages tournés vers le surnaturel) dans "Delta Green : Countdown".

TRACFIN constitue ma modeste contribution à la "démartialisation" de DG...

Ce dernier aspect permet de renouer avec une certaine tradition "Cthulhienne" qui mettait en scène des histoires où de pauvres universitaires désarmés devaient affronter des horreurs indicibles avec même pas un canif de poche pour se défendre...

Ici, les fonctionnaires ont simplement remplacé les universitaires.

Chtulhu Ftaghn !

ANNEXE 1 : Résumé des cellules de renseignement financier (CRF) internationales, homologues étrangères de TRACFIN (membres du GAFI indiqués entre parenthèses).

- AFIU (*Austrian Financial Intelligence Unit*, Autriche);(GAFI).
- AMLD (*Anti-Money Laundering Department*, Croatie);
- AMLO (*Anti-Money Laundering Office*, Thaïlande);
- An Garda Síochána / Criminal Assets Bureau (Irlande);(GAFI).
- APMI (*Administration for the Prevention of Money Laundering*, Serbie);
- AUSTRAC (*Australian Transaction Reports and Analysis Centre*, Australie);(GAFI).
- BFI (*Bureau of Financial Intelligence*, Bulgarie);
- CFCI (*Committee of Financial and Criminal Investigations*, Grèce);(GAFI).
- COAF (*Conselho de Controle de Atividades Financieras*, Brésil);(GAFI).
- DGAIO-UIF (*Dirección General Adjunta de Investigación de Operaciones - Unidad de Inteligencia Financiera*, Mexique);(GAFI).
- EFFI (*Einheit für Finanzinformationen*, Liechtenstein);
- FAU-MF (*Financní analytický útvar*, République Tchèque);
- FCU (*Financial Crime Unit*, Île de Man);
- FIAU (*Financial Intelligence and Analysis Unit*, Malte);
- FIC (*Financial Intelligence Centre*, Afrique du Sud);(GAFI).
- FinCEN (*Financial Crimes Enforcement Network*, États-Unis);(GAFI).
- FIS (*Joint Police and Customs Financial Intelligence Unit*, Guernesey);
- FINTRAC / CANAFE (*Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada / Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada*, Canada);(GAFI).
- FIU (*Financial Intelligence Unit*, Bahamas);
- FMC (*Financial Monitoring Committee*, Russie);(GAFI).
- GFU (*Gibraltar Financial Intelligence Unit*, Gibraltar);
- GIIF (*Generalny Inspektor Informacij Finansowej*, Pologne);
- Guardia di Finanza (Italie);(GAFI).
- IMPA (*Money Laundering Prohibition Authority*, Israël);
- IVE (*Intendencia de Verificación Especial*, Guatemala);
- JAFIO (*Japan Financial Intelligence Office*, Japon);(GAFI).
- JFCU (*Joint Police and Customs Financial Intelligence Unit*, Jersey);
- JFIU (*Financial Investigations Narcotics Bureau*, Hong Kong, Chine);(GAFI).
- KD (*Kontroles dienests*, Lettonie);
- KoFIU (*Korea Financial Intelligence Unit*, Corée du Sud);
- MASAK (*Mali Suçları Arastirma Kurulu*, Turquie);(GAFI).
- MLCH (*Keskusrikospoliisi / Rahanpesun selvittelykeskus*, Finlande);(GAFI).
- MLPD (*Mokesciu policijos departamentas prie Lietuvos Respublikos Vidaus reikalų ministerijos*, Lituanie);
- MOKAS (*Unit for Combating Money Laundering*, Chypre);
- Money Laundering Secretariat (SØK / Hvidvasksekretariatet, Danemark);(GAFI).
- MOT (*Meldpunt Ongebruikelijke Transacties*, Pays-Bas);(GAFI).
- MOT N.A. (*Meldpunt Ongebruikelijke Transacties Nederlandse Antillen*, Antilles Néerlandaises);
- MROS (*Money Laundering Reporting Office, Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent*, Suisse);(GAFI).
- NCIS (*National Criminal Intelligence Service*, Royaume-Uni);(GAFI).
- NFIS (*Finanspolisen*, Suède);(GAFI).
- ØKOKRIM (*Hvitvaskingsenheten*, Norvège);(GAFI).
- ONPCSB (*Oficiul National de Prevenire si Combatere a Spalarii Banilor*, Roumanie);
- OMLP (*Office for Money Laundering Prevention*, Slovénie);
- ORFK Money Laundering Section (*Országos Rendőr-Főkapitányság-Pénzmosás Elleni Osztály Belügyminisztérium*, Hongrie);
- RA (*Rahapesu Andmebüroo*, Estonie);
- Reporting Authority (Îles Vierges Britanniques);
- SDFM (*State Department for Financial Monitoring*, Ukraine);
- SEPBLAC (*Servicio Ejecutivo de la Comisión de Prevención del Blanqueo de Capitales e Infracciones Monetarias*, Espagne);(GAFI).
- Service Antiblanchiment du Parquet du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);(GAFI).
- SIC (*Special Investigation Commission*, Liban);
- SICCFIN (*Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers*, Monaco);
- SJFP (*Spravodasjká Jednotka Finacnej Polície*, Slovaquie);
- STRO (*Suspicious Transaction Reporting Office*, Singapour);(GAFI).
- UAF (*Unidad de Análisis Financiero*, Panama);
- UIAF (*Unidad de Información y Análisis Financiero*, Colombie);
- UIC (*Ufficio Italiano dei Cambi*, Italie);(GAFI).
- UIF (*Unidade de Informação Financiera*, Portugal);(GAFI).
- UNIF (*Unidad de Inteligencia Financiera*, Vénézuéla);
- UPB (*Unitat de Prevenció del Blanqueig*, Andorre);
- Zentralstelle für Verdachtanzeigen, FIU Deutschland (Allemagne)(GAFI).

Annexe 2 : Liste par pays des CRF participant au Groupe Egmont (2004).

Les traductions en français sont du fait de l'auteur et peuvent être approximatives, veuillez l'en excuser..

1. **Afrique du Sud** *Financial Intelligence Centre (FIC) – Centre de renseignement financier.*
2. **Albanie** *Drejtoria e Bashkerendimit te Luftes Kunder Pastrimit te Parave (DBLKPP) Direction de coordination du combat contre le blanchiment d'argent.*
3. **Allemagne** *Zentralstelle für Verdachtsanzeigen – Unité financière centrale de renseignement.*
4. **Andorre** *Unitat de Prevenció del Blanqueig (UPB) Unité de prévention du blanchiment d'argent.*
5. **Anguilla** *Money Laundering Reporting Authority (MLRA) Autorité de rapport de blanchiment d'argent.*
6. **Antigua et Barbuda** : *Office of National Drug and Money Laundering Control Policy (ONDCP) Bureau national de la politique de contrôle des drogues et du blanchiment d'argent.*
7. **Antilles Néerlandaises**: *Meldpunt Ongebruikelijke Transacties – Nederlandse Antillen (MOT-Nederlandse Antillen) - Centre de rapport des transactions inhabituelles des Antilles néerlandaises.*
8. **Argentine** *Unidad de Información Financiera (UIF)-Unité de renseignement financière.*
9. **Aruba** *Meldpunt Ongebruikelijke Transacties - Ministerie van Financiën (MOT-Aruba) Centre de rapport des transactions inhabituelles.*
10. **Australie** *Australian Transaction Report & Analysis Centre (AUSTRAC) Centre australien de rapport et d'analyse des transactions.*
11. **Autriche** *Bundeskriminalamt (A-FIU) Service fédéral de police criminelle.*
12. **Bahamas** *Financial Intelligence Unit (FIU), Cellule de renseignement financier.*
13. **Bahrain** *Anti-Money Laundering Unit (AMLU) Unité anti-blanchiment d'argent.*
14. **Barbade** *Anti-Money Laundering Authority (AML) Autorité anti- blanchiment d'argent.*
15. **Belgique** *Cellule de Traitement des Informations Financières / Cel voor Financiële Informatieverwerking (CTIF-CFI) Financial Information Processing Unit*
16. **Belize** *Financial Intelligence Unit (FIU) Unité de renseignement financière du Belize.*
17. **Bermudes (îles)** *Bermuda Police Service / Financial Investigation Unit (BPSFIU) Police des Berludes/Unité d'investigation financière.*
18. **Bolivie** *Unidad de Investigaciones Financieras (UIF – Bolivia) Unité d'investigation financière-Bolivie.*
19. **Brésil** *Conselho de Controle de Atividades Financeira (COAF) Conseil de contrôle des activités financières.*
20. **Bulgarie** *Financial Intelligence Agency (FIA)- Agence d'investigation financière.*
21. **Canada** *Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada/Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (FINTRAC/CANAFE)*
22. **Cayman (îles)** *Financial Reporting Authority (CAYFIN)-Autorité de rapport financier.*
23. **Chili** *Unidad de Análisis Financiero (UAF)- Unité d'analyse financière.*
24. **Chypre** *MO.K.A.S.-- Unit for Combating Money Laundering - Unité pour combattre le blanchiment d'argent.*
25. **Colombie** *Unidad de Información y Análisis Financiero (UIAF) Unité d'information et d'analyse financière.*
26. **Cook (îles)** *Cook Islands Financial Intelligence Unit (CIFIU) Unité de renseignement financière des Îles Cook.*
27. **Corée (Republic de)** *Korea Financial Intelligence Unit (KoFIU)- Unité coréenne de renseignement financier.*
28. **Costa Rica** *Instituto Costarricense sobre Drogas/Unidad de Análisis Financiero (UAF)- Unité d'Analyse financières.*
29. **Croatie** *Financijska Policija / Ured za Sprječavanje Pranja Novca Financial Police / Département anti- blanchiment d'argent.*
30. **Danemark** *SØK / Hvidvasksekretariatet Stadsadvokaten for Særlig Økonomisk Kriminalitet / Hvidvasksekretariatet (HVIDVASK) National Public Prosecutor for Serious Economic Crime / Money Laundering Secretariat*
31. **Dominique** *Financial Intelligence Unit (FIU)- Cellule de renseignement financier.*
32. **Egypte** *Egyptian Money Laundering Combating Unit (EMLCU)- Unité égyptienne anti-blanchiment d'argent.*
33. **El Salvador** *Unidad de Investigación Financiera (UIF)- Unité d'investigation financière.*
34. **Emirates arabes unis** *Anti-Money Laundering and Suspicious Cases Unit (AMLSCU) – Unité anti-blanchiment et cas suspects.*
35. **Espagne** *Servicio Ejecutivo de la Comisión de Prevención de Blanqueo de Capitales e Infracciones Monetarias (SEPBLAC) – Service d'écution de la commission de prévention du blanchiment d'argent et du crime organisé.*
36. **Estonie** *Rahapesu Andmebüro/Bureau d'information sur le blanchiment d'argent.*
37. **Etats-Unis d'Amérique** *Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) – Réseau de répression des crimes financiers.*
38. **Finlande** *Keskusrikospoliisi / Rahanpesun selvittelykeskus (RAP)- Bureau national d'investigation/service de recherches sur le Blanchiment.*
39. **France** *Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN).*
40. **Géorgie** *Saqartvelos Finansuri Monitoringis Samsaxuri (SFMS) – Service géorgien de surveillance financière.*
41. **Gibraltar** *Gibraltar Co-ordinating Centre for Criminal Intelligence and Drugs/Gibraltar Financial Intelligence Unit (GCID GFIU)- Centre de Gibraltar de coordination pour le renseignement criminel et les drogues/ Cellule de renseignement financier.*
42. **Grèce** *ForhaV Arqrou 7 N.2331/95 -- (C.F.C.I.) – Comité de l'Article 7 de la Loi 2331/1995.*
43. **Grenade** *Financial Intelligence Unit (FIU) Cellule de renseignement financier-Grenade.*
44. **Guatemala** *Intendencia de Verificación Especial (IVE) Agence de vérification spéciale.*
45. **Guernesey** *Financial Intelligence Service (FIS) Service de renseignement financier.*
46. **Hong Kong** *Joint Financial Intelligence Unit (JFIU) Unité financière inter-services de renseignement.*
47. **Hongrie** *Pénzmosás Elleni Alosztály (ORFK)*
48. **île de Man** *Financial Crime Unit (FCU – IOM)- Unité du crime financier.*
49. **îles Vierges** *Financial Investigation Agency(FIA) – Agence d'investigation financière.*
50. **Indonésie** *Pusat Pelaporan dan Analisis Transaksi (PPATK/INTRAC) – Centre indonésien*

- de rapport et d'analyse des transactions financières.
51. **Irlande** An Garda Síochána / Bureau of Fraud Investigation (MLIU) – Bureau d'investigation des fraudes.
 52. **Islande** Ríkislögreglustjórnin (RLS) - Unité d'investigations et de poursuites du crime économique et environnemental en Islande.
 53. **Israël** Israel Money Laundering Prohibition Authority (IMPA) – Autorité israélienne de prohibition du blanchiment d'argent.
 54. **Italie** Ufficio Italiano dei Cambi / Servizio Antiriciclaggio – (UIC/SAR) - Bureau italien des changes/Service anti-blanchiment d'argent.
 55. **Japon** Japan Financial Intelligence Office (JAFIO) – Bureau japonais de renseignement financier.
 56. **Jersey** Joint Police & Customs Financial Investigation Unit- Jersey (FCU – Jersey) Unité interservice d'investigation financière des douanes et de la police.
 57. **Lettonie** Kontroles dienests, Noziedīgi iegūto līdzekļu legalizācijas novērsšanas dienests (KD) - Service de contrôle- Bureau de prévention de blanchiment des produits dérivés de l'activité criminelle.
 58. **Liban** Special Investigation Commission (SIC) Fighting Money Laundering- Commission d'investigation spéciale combattant le blanchiment d'argent.
 59. **Lichtenstein** Einheit für Finanzinformationen (EFFI) – Service d'informations financières.
 60. **Lithuanie** Financial Crime Investigation Service (FCIS)- Service d'investigation du crime financier.
 61. **Luxembourg** Cellule de Renseignement Financier (FIU -LUX)
 62. **Macédoine** Ministerstvo za Finansii-Direkcija za Sprečuvanje na Perenje Pari (DSPP)- Direction de la prévention du blanchiment d'argent.
 63. **Malaisie** Unit Perisikan Kewangan, Bank Negara Malaysia (UPW)
 64. **Malte** Financial Intelligence Analysis Unit (FIAU)- Unité de renseignement et d'analyses financières.
 65. **Marshall (îles)** Domestic Financial Intelligence Unit (DFIU) Unité domestique de renseignements financiers.
 66. **Maurice (île)** Financial Intelligence Unit (FIU)- Cellule de renseignement financier.
 67. **Mexique** Financial Intelligence Unit- Cellule de renseignement financier.
 68. **Monaco** Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)
 69. **Norvège** ØKOKRIM / Hvitvaskingsenheden - Autorité nationale d'investigation et de poursuite ces crimes économiques et environnementaux – Unité anti-blanchiment d'argent.
 70. **Nouvelle Zélande** NZ Police Financial Intelligence Unit- Cellule de renseignement financier de la police.
 71. **Panama** Unidad de Análisis Financiero (UAF - Panama) – Unité d'analyses financières.
 72. **Paraguay** Unidad de Análisis Financiera (UAF) - Unité d'analyses financières.
 73. **Pays-Bas** Meldpunt Ongebruikelijke Transacties - Ministerie van Justitie (MOT) - Bureau de rapport des transactions inhabituelles.
 74. **Pologne** Generalny Inspektor Informacji Finansowej (GIIF) – Inspection générale de l'information financière
 75. **Portugal** Unidade de Informação Financeira (UIF)- - Unité financière d'informations.
 76. **République Dominicaine** Departamento Inteligencia Financiera- Département de renseignement financier.
 77. **République Tchèque** Finanční analytický útvar (FAU – CR) - Cellules d'analyse financière.
 78. **Roumanie** Oficiul National de Prevenire si Combatere a Spalarii Banilor (ONPCSB) - Bureau national de prévention et de contrôle du blanchiment d'argent.
 79. **Royaume Uni** National Criminal Intelligence Service / Financial Intelligence Division (NCIS / FID) – Service national du renseignement criminel/ Direction du renseignement financier.
 80. **Russie** Komitet Rossijskoi Federacii po Finansovomu Monitoringu Financijal (FMC) – Comité de surveillance financière de la Fédération de Russie.
 81. **Serbie** Uprava Za Sprečavanje Pranja Novca. – Administration pour la prévention du blanchiment d'argent.
 82. **Singapour** Suspicious Transaction Reporting Office (STRO) – Bureau de rapport des transactions suspectes.
 83. **Slovaquie** Spravodajská jednotka finančnej polície Úradu boja proti organizovanej kriminalite (SJFP UBPOK) - Cellule de renseignement financier du bureau du crime organise .
 84. **Slovénie** Urad RS za Preprečevanje Pranja Denarja Ministrstvo za Finance - Bureau de prévention du blanchiment d'argent.
 85. **St. Kitts & Nevis** Financial Intelligence Unit (FIU) - Cellule de renseignement financier.
 86. **St. Vincent & les Grenadines** Financial Intelligence Unit (FIU) - Cellule de renseignement financier.
 87. **Suède** Finanspolisen Rikspolisstyrelsen – Service national de renseignement criminel, Unité financière.
 88. **Suisse** Meldestelle für Geldwäscherei, Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, Ufficio di comunicazione in materia di riciclaggio di denaro Money Laundering Reporting Office – Switzerland (MROS)
 89. **Taiwan** Money Laundering Prevention Center (MLPC) – Centre de prévention du blanchiment d'argent.
 90. **Thaïlande** Anti-Money Laundering Office (AMLO) Bureau anti-blanchiment d'argent.
 91. **Turquie** Mali Suçları Arastirma Kurulu (MASAK) – Bureau d'investigation des crimes financiers.
 92. **Ukraine** State Department for Financial Monitoring (SDFM) – Département d'état à la surveillance financière.
 93. **Vanuatu** Financial Intelligence Unit (FIU) - Cellule de renseignement financier.
 94. **Venezuela** Unidad de Inteligencia Financiera (UNIF) - Cellule de renseignement financier.